

PUBLICITÉ SUR LES BANDES DE LA PATINOIRE

Toutes les personnes intéressées à une publicité sur les bandes de la patinoire au coût de 300 \$ la première année et 150 \$ les autres années sont priées de contacter Louise David au 819-274-2364 poste 21.

FABRIQUE NOTRE-DAME DE LA ROUGE - COMMUNAUTÉ DE LA MINERVE

Veillez prendre note qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, les messes dominicales auront lieu à 11 h au lieu de 9 h 30.

CSE DANS LA COMMUNAUTÉ			
LA MINERVE-ÉVEIL FÉMININ			
HORAIRE DES PRÉSENTATIONS 2008			
Date	Sujet de la conférence	Sujet de l'atelier	Intervenant
Les Mercredis			
30 janvier 2008	Comment se préparer à une visite médicale	Test sur la tension artérielle	Lyne Bilodeau, Infirmière
27 février 2008	Les pertes de mémoire, quand s'alarmer?	Testez vos capacités cognitives	Myriam Therrien, Ergothérapeute
26 mars 2008	Deuil, comment aborder le sujet délicat de la mort	Atelier sur le deuil	Katheleen Gagnon Psycho-éducatrice
30 avril 2008	Le changement	Quizz	Line Pagé Technicienne en loisirs
28 mai 2008	Sujet à confirmer	Sujet à confirmer	Audrey Hamel Diététiste

Le Centre de santé et de services sociaux des Sommets (CSSS des Sommets) et l'Éveil féminin de La Minerve invitent la population à une journée santé (ouvert aux femmes et aux hommes) :

CONFÉRENCE

Comment se préparer à une visite médicale, Suivi de l'Atelier : Test de la tension artérielle

Le 30 janvier 2008 à 9h 30 à la salle communautaire, 91, chemin des Fondateurs

Si vous voulez dîner sur place, apportez votre lunch.

Possibilité d'activités sociales en après-midi.

Plusieurs vols ont eu lieu sur le territoire de La Minerve. Si vous êtes témoin d'achalandage suspect ou si vous avez des informations concernant des méfaits de ce genre appeler le 911 (Sûreté du Québec) ou au bureau municipal.

**Prochaine assemblée régulière du conseil,
le 4 février prochain à 20 h
Louise David pour le conseil municipal**

ENCOURAGEONS NOS COMMERÇANTS LOCAUX

Bulletin municipal

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 14 janvier 2008

Volume 19 numéro 1

ADMINISTRATION

Renouvellement de la marge de crédit de 400 000\$ à la Caisse Populaire Desjardins de Labelle-Nominingue

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Renouvellement du contrat de service pour l'année 2008, avec le Centre Canin Ménard, pour un forfait de quatre (4) patrouilles annuelles et plus. Pour un montant de 380\$ plus les taxes applicables.

TRANSPORT

Adoption du règlement numéro 502 portant sur la tarification du déneigement pour l'année 2008

- 138 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment ;
- 138 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment agricole ;
- 99 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment non desservie ;
- 99 \$ par unité d'évaluation sans bâtiment ;
- 99 \$ par unité d'évaluation sans bâtiment agricole ;

Consultation à notre bureau du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Adoption du règlement numéro 505 portant sur la tarification des utilisateurs d'une partie du chemin du Lac-à-la-Truite pour défrayer les coûts de l'arpentage. Coût de l'arpentage 29 105.00 \$ financé par le fonds de roulement sur une période de 5 ans, remboursable en 5 versements égaux à compter de 2008. Tous les propriétaires du Lac-à-la-truite seront facturés à même le compte de taxes, selon le nombre de fiches et ce pendant 5 ans.

Madame Geneviève Laurin, avocate est mandatée pour représenter la Municipalité, dans le dossier de Monsieur Rock Allaire.

Monsieur Sylvain Chayer est embauché au poste régulier de chauffeur-mécanicien-journalier, selon la convention collective.

Renouvellement pour l'année 2008, du protocole d'entente avec Transport Adapté et Collectif des Laurentides le quote-part est de 1.99 \$ par résident.

HYGIÈNE DU MILLIEU

Adoption du règlement numéro 503 imposant une compensation annuelle aux propriétaires pour le Service de la collecte des ordures pour l'année 2008.

Par unité d'occupation

- Résidentielle, commerciale, agricole ou autre; 120,00 \$
- Par unité d'occupation résidentielle- commerciale, incluant les chalets à louer, par chalet 120,00 \$
- Par commerce recevant deux (2) paires de bacs; 240,00 \$
- Pour tous les cas non prévus au présent règlement, le taux sera le suivant tant et aussi longtemps que ces cas particuliers n'auront pas été réglés autrement par le Conseil municipal :120,00 \$
- Les commerces non desservis, prouvant qu'ils génèrent plus de deux paires de bacs, ne seront pas facturés.

Adoption du règlement numéro 504 modifiant le règlement numéro 475 sur la tarification des utilisateurs du réseau d'aqueduc

Les montants ci-dessous seront chargés annuellement aux usagers du réseau d'aqueduc, selon la catégorie appropriée parmi les suivants:

Résidence, logement	228 \$
Magasin général	478 \$
Boulangerie/ Pâtisserie	319 \$
Garage	531 \$
Scierie	319 \$
Club Vidéo	228 \$
Auberge	531 \$
Autres commerces	319 \$
Restaurant	531 \$
Chaque chambre additionnelle(restaurant)	53 \$
Salon de coiffure/barbier	478 \$
Bar, bar-terrasse, hôtel	531 \$
Chalet à louer, cabine à l'unité	106 \$
Institution financière	318 \$
Matériaux de construction	345 \$
Télécommunication(Bell)	319 \$

Lorsqu'un logement est attenant au commerce, seront facturés les taxes sur le (s) commerce (s) et sur le (s) logement (s).

Demande d'appui pour monsieur André Bruneau pour l'acquisition d'une partie de terrain du Ministère des Ressources Naturelles sur le lot 17, rang 12, Canton de La Minerve, a été acceptée.

Mandater Me St-Jean de la firme Godard, Bélisle, St-Jean et associés dans le dossier de monsieur André Faille et madame Pierrette Sangollo.

Nomination des membres du comité consultatif en environnement (CCE) et de leur assigner un numéro de poste.

Poste	Nom	Fin du mandat
1	Julie Bélanger	Décembre 2009
2	Marie-Lise Langevin	Décembre 2009
3	Guy Crevier	Décembre 2009
4	Richard Bernier	Décembre 2009
5	Jean-Charles Clément	Décembre 2009
6	Stéphane Locas	Décembre 2009
7	Martin Lavoie	Décembre 2009

Les représentants pour cette période de 2 ans sont madame Suzanne Beaudin et monsieur Jacques Bissonnette.

URBANISME

Les personnes suivantes sont nommées au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de 2 ans:

Siège #1 : M.Marc Perras

Siège #2 : M. Jean-François Tanguay

Siège #3 : M. Vincent Clément

Siège #7 : M. Jacques Lemire

Le Conseil appui la demande de monsieur Ubald Ste-Marie pour la construction d'une maison familiale située en zone agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Les représentants pour cette période de 2 ans sont messieurs Richard Bélair et Pierre Chevigny.

Appui également les propriétaires du Lac-à-la-Truite pour l'acquisition de terrains sur les lots du Ministère des Ressources Naturelles afin de rendre leur superficie de terrain conforme aux normes municipales.

LOISIRS ET CULTURE

La Municipalité prend le mandat d'exécution pour le programme de volet II du MRNF pour le TPI (terres publiques intra municipales) du chemin Poupart. Dans le cadre de l'attribution du mandat pour la réalisation d'un plan de développement stratégique et durable de ce territoire, La Municipalité forme un comité de sélection qui sera composé des personnes suivantes :

- ✓ Madame Élyse Martineau, agente au développement durable de la MRC des Laurentides,
- ✓ Madame Nadine Forest, commissaire au développement touristique du CLD Laurentides,
- ✓ Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité.
- ✓ Monsieur Pierre Benoît, du Club Plein Air.

Autorisation L'APTR pour utiliser une partie de terrain pour reloger ses équipements se situant entre la patinoire et le terrain de tennis sur le lot 34, rang 06, Canton de La Minerve.

Un rappel pour les bacs: aucune cendre chaude ne doit être introduite dans les bacs ainsi que les matériaux de construction, les bacs ne sont pas conçus pour ce genre de déchets, s'il y a bris à cause de ces déchets, les bacs seront remplacés aux frais des propriétaires.

Un autre petit rappel amical concernant vos toutous. il serait important qu'il soit muni d'une médaille pour qu'on puisse l'identifier s'il se perd Les chiens qui rôdent et n'ont pas de médaillon sont envoyés à la fourrière et les propriétaires doivent en défrayer les coûts pour les récupérer Alors si vous aimez votre toutou évitez-lui ce traumatisme et procurez-lui son médaillon.

Le Club Plein Air de La Minerve, en partenariat avec la Caisse Populaire Desjardins, est heureux d'offrir aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e année de l'équipement neuf (4200 \$) de skis de fond. Le Club Plein Air met tout en œuvre pour encourager la relève sportive. Nos sentiers de skis sont une ressource extraordinaire pour la pratique de ce sport. Il serait important de rappeler qu'il est **obligatoire** d'acheter le droit de passage pour circuler, il est disponible chez Bruneau et frères (à la journée ou pour la saison); informez la visite...!!!. Pour l'entretien des pistes et de la machinerie c'est un revenu essentiel! Des membres du Club Plein Air circuleront pour s'assurer que les gens respectent cette règle. Un nouveau développement est en cours chemin Poupart, plus de 11 kilomètres de sentiers seront offerts pour pratiquer la randonnée, la raquette et le ski de fond. Le Club Plein Air et la municipalité de La Minerve travaillent fort pour finaliser ce projet « Naturel »..

Bientôt c'est le Carnaval le 15-16 et 17 février, une pléiade d'activités y sont organisées, procurez-vous le dépliant chez nos commerçants. *Le vendredi 15 février à 19h30 à l'église*, nous recevons Jocelyn Bérubé conteur, comédien et violoneux en compagnie de ses 4 musiciens. Il viendra nous faire voyager à travers des contes québécois: **LE RETOUR DE NIL**. Il est tellement rare de recevoir (en prestation !) des artistes connus dans notre village qu'on ne peut passer à côté de l'invitation. Le coût du billet est de 18\$ adulte et de 14\$ enfant douze ans et moins, les billets sont en vente chez Bruneau et frères. Info 274-1809.



This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.